

ZFU : à l'est, il y a du nouveau

Le gouvernement relance le dispositif. Nîmes se propose d'en faire bénéficier le Chemin-bas

« Outre la prolongation des 44 zones existantes, 40 nouvelles ZFU vont être lancées sur les quartiers prioritaires. » Annoncée par le ministre de la Ville, Jean-Louis Borloo, cette mesure adoptée par l'Assemblée nationale sera effective à compter du 1er janvier (1). Cette réouverture permet donc de confirmer le dispositif ZFU, lancé en 1977 par le gouvernement Juppé, dans le but de créer de l'emploi pour les habitants et de développer de l'activité économique, grâce à des exonérations fiscales et sociales, dans les quartiers sensibles. A l'exemple de Pis-sevin et Valdegour qui, à Nîmes, bénéficient d'une ZFU

Nîmes a réellement une carte à jouer

aux résultats incontestables, grâce à la dynamique impulsée par les entrepreneurs locaux.

Ceux-ci, regroupés au sein de l'association Aren, présidée par Jacques Mura, n'ont pas laissé passer l'opportunité de cette relance, s'associant en amont aux travaux du ministère : « Il serait dommage que la réussite que

nous connaissons à Nîmes ne profite pas au plus grand nombre. Notre savoir-faire est un élément fort pour rendre plus performants encore les nouveaux dispositifs, et ce dès leur mise en œuvre. » Aren a donc proposé à Jean-Louis Borloo de mener, à titre expérimental, un dispositif pilote sur Nîmes. Le ministère n'a pas encore fait

connaître sa réponse, mais en attendant, Jacques Mura est devenu un interlocuteur incontournable, notamment auprès de Philippe Van de Maele, le monsieur ZFU national.

Déjà, un catalogue de quinze propositions et de suggestions pour 2004 a été transmis aux instances nationales. « Tout ne sera pas accepté, commente l'actif Jacques Mura, mais tout peut aider ! » L'association nîmoise qui a intégré la structure nationale Entreprendre ville et quartier (Association des villes de ZFU) a également entrepris de fédérer, tant les partenaires du dispositif (Chambre de métiers, Chambres de

commerces et d'industrie) que ses acteurs, dont des représentants d'autres ZFU (neuf ont déjà adhéré), voire même les habitants des quartiers concernés.

De leur côté, les élus locaux, qui ont soudainement retrouvé de l'intérêt pour ces territoires (lire ci-contre), se proposent de créer une nouvelle ZFU sur les quartiers est, dans les limites du Chemin-bas d'Avignon. « Cela permettrait de relancer la dynamique du Carré Saint-Dominique et d'assurer le rééquilibrage nécessaire », comme le précise Franck Proust, adjoint aux affaires économiques et vice-président de Nîmes Métropole. Par ailleurs, l'élu est intervenu auprès du ministère de la Ville pour insister sur la nécessité de « clarification des textes et du traitement des dossiers par les différents services en charge d'octroyer les exonérations Urssaf et fiscales en particulier ». Ne serait-ce que pour éviter les cafouillages antérieurs ou les redressements fiscaux que connaissent actuellement les professionnels libéraux. En tout cas, dans ce nouveau dispositif,



Un nouveau souffle pour le Chemin-bas.

Nîmes a une carte à jouer et compte bien entrer dans la partie. ●

F.C.

➔ (1) Parmi les nouveautés : les entreprises de moins de cinq salariés bénéficieront du dispositif sur une période de 14 ans au total. A noter que les 40 nouvelles ZFU seront créées à partir de 2004.

Un inattendu regain d'intérêt

La Ville se lance à la poursuite du temps perdu

Alors même que le candidat Jacques Chirac promettrait la relance des ZFU, la Ville ne domrait pas cher du devenir de ces territoires et mettrait fin au contrat de travail de Daniel Bolard, directeur adjoint au développement économique de la ville : « Par mesure d'économie, par souci de redéploiement des titulaires et pour cause de réduction des activités ZFU », pour finalement le remplacer par un autre contractuel qui découvre le dossier. Pas de quoi rassurer les entrepreneurs de la ZFU qui, faisant fi de l'indifférence locale (un an sans une seule réunion sur le sujet !), ont eu le mérite de se porter en amont sur cette actualité économique.

Si les élus locaux sont aujourd'hui convaincus de l'intérêt des ZFU, Aren n'en reste pas moins LA force de propositions dans ce dossier. Une réalité qui n'a pas échappé à Franck Proust. Enfin. ●